

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21432**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Mention "Arts", parcours-type : médiation culturelle, Domaine : Arts, Lettres et Langues (ALL)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

46340 communication événementielle, 46312 mécénat, 45054 art

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Appui à la conception, l'organisation, la programmation et l'encadrement de projets culturels auprès de théâtres, musées, chaînes de radio et de télévision, fondations, médiathèques, galeries d'art, festivals, événements culturels, etc.
- Assistanat et soutien (logistique, communication ...) auprès des décideurs en matière culturelle
- S'exprimer et rédiger correctement sur des sujets relatifs au domaine des arts et de la culture
- Repérer, évaluer et cibler des publics
- Evaluer les qualités d'une œuvre, d'un spectacle, etc.
- Concevoir et organiser un projet culturel notamment sa communication.
- Présenter de façon argumentée et convaincante un projet culturel face à des décideurs (mécènes, ...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur public et associé

- Collectivités publiques locales, régionales et nationales
- Associations culturelles (Théâtre, musées, centres culturels...)
- Fondations privées
- Entreprises privées

Industries culturelles et créatives

- Audiovisuel
- Edition (livre et musique)
- Nouveaux médias
- Médiateur culturel
- Assistant / responsable de service culturel
- Chargé de mission en communication
- Chargé d'étude
- Chargé des publics des publics

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1107 : Organisation d'événementiel

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Semestre 1

Code Intitulé UE CM TD Coef ECTS

M1MA01 Statistiques 1 1 h 4 2

M1MA02 Introduction aux sciences sociales 1 (CM) 1 h 3 2

M1MA03 Mythes : textes et analyses (CM) 2 h 3 4

M1MA04 Introduction aux sciences historiques 1 2 h 4 2

M1MA05 Mythes : textes et analyses (TD) 2 h 2 2

M1MA06 Introduction aux sciences sociales 1 (TD) 1 h 2 2

M1TR01 Anglais 1,5 2 4
M1EDMC Portefeuille de compétences et stage facultatif 1,5 1 2
M1EMTU Méthodologie du travail universitaire 1,5 1 1
M1TR04 Informatique 1 (B1INF1) 1,5 1 1
C1SA01 Médias et culture 2 h 2 4
V1SA02 Arts visuels 2 h 2 4

Semestre 2

Code Intitulé UE CM TD Coef ECTS
M2MA01 Statistiques 2 1,5 4 2
M2MA02 Introduction aux sciences sociales 2 (CM) 1 h 3 2
M2MA03 Théorie des arts (CM) 2 h 3 3
M2MA04 Introduction aux sciences historiques 2 1,5 h 4 3
M2MA05 Théorie des arts 1 (TD) 2 h 2 2
M2MA06 Introduction aux sciences sociales 2 (TD) 1 h 2 2
M2TR01 Anglais 1,5 2 4
M2TR02/21 Technique de médiation écrite et orale 1,5 1 2
M2TR03

Travaux d'écriture

- au choix : 1,5 1 1
M2TR31 Remise à niveau en orthographe
M2TR32

Atelier d'écriture

M2TR04 Remise à niveau en culture générale - au choix : 1,5 1 1
M2TR41 Remise à niveau en culture générale (Arts)
M2TR42 Remise à niveau en culture générale (Sciences)
M2SA01 Économie et politique de la culture 2 h 2 4
T2SA02 Arts sonores 2 h 2 4

Semestre 3

Code Intitulé UE CM TD Coef ECTS
M3MA01 Théorie des arts 2 (CM) 2 h 3 3
M3MA02 Théorie des arts 2 (TD) 2 h 2 2
M3MA03 Sciences historiques 2 h 4 3
M3MA04 Technique d'enquêtes appliquées à l'étude des publics (CM) 1 h 3 2
M3MA05 Technique d'enquêtes appliquées à l'étude des publics (TD) 1,5 h 2 2
M3MA06 Initiation au droit 1,5 h 4 2
M3S(X)01

1

Histoire de la spécialité (voir le descriptif détaillé des Parcours) 1 h 3 2
M3S(X)02 Atelier de pratique de la spécialité (idem) 2 h 3 3
M3S(X)03 Cours de spécialité (idem) 2 h 3 3
M3TR01 Anglais 1,5 h 2 4
M3TR02/21 Institutions culturelles 1,5 h 1 2
M3TR03 Aide à la réussite

-

1 UE au choix parmi : 1,5 h 1 2
M3TR31 Langue 2
M3TR32 Pratiques et politiques culturelles dans le monde (en anglais)
M3TR33 Analyse et synthèse de documents

Semestre 4

Code Intitulé UE CM TD Coef ECTS

M4MA01 Histoire culturelle (CM) 2 h 3 4
M4MA02 Histoire culturelle (TD) 2 h 2 3
M4MA03 Économie appliquée à la culture 1,5 h 4 4
M4MA04 Technique d'enquêtes appliquées à l'étude des publics (CM) 1 h 3 2
M4MA05 Technique d'enquêtes appliquées à l'étude des publics (TD) 1,5 h 2 1
M4S(X)01

2

Histoire de la spécialité (voir le descriptif détaillé des Parcours) 1 h 3 2

Semestre 5

Code Intitulé UE CM TD Coef ECTS

M5MA01 Sociologie de la culture (CM) 1,5 h 3 3
M5MA02 Sociologie de la culture (TD) 1,5 h 2 2
M5MA03 Comptabilité et gestion appliquées au domaine culturel 1 1 h 4 2
M5MA04 Droit de la culture 2 h 4 3
M5MA05 Économie de la culture 1 2 h 4 2
M5MA06 Géographie de la culture 1 h 4 2
M5S(X)01

1 Histoire de la spécialité (voir le descriptif détaillé des Parcours) 1 h 3 2

M5S(X)02 Atelier de pratique de la spécialité (idem) 2 h 3 3

M5S(X)03 Cours de spécialité (idem) 2 h 3 3

M5TR01 Anglais (B59LVA) 1,5 h 2 4

M5TR02 Projet culturel et stage obligatoire 1,5 h 3 2

M5TR03 Aide à la réussite

- une UE au choix parmi : 1,5 h 1 2

M5TR31 Langue 2

M5TR32 Techniques rédactionnelles en vue des mémoires de master

2

M5TR33

Techniques de l'oral3

Semestre 6

Code Intitulé UE CM TD Coef ECTS

M6MA01 Économie de la culture 2 2 h 4 3

M6MA02

Sémiologie de l'image 2 h 4 3

M6MA03 Comptabilité et gestion appliquées au domaine culturel 1 1 h 4 2

M6MA04 Théorie des arts (CM) 2 h 3 4

M6MA05 Théorie des arts (TD) 2 h 2 2

M6S(X)01

4 Histoire de la spécialité (voir le descriptif détaillé des Parcours) 1 h 3 2

M6S(X)02 Atelier de pratique de la spécialité (idem) 2 h 3 3

M6S(X)03 Cours de spécialité (idem) 2 h 3 3

M6TR01 Anglais (B69LVA) 1,5 h 2 4

M6TR02 Projet culturel et stage obligatoire 1,5 h 3 2

M6TR03 Aide à la réussite

- Une UE au choix parmi : 1,5 h 1 2

M5TR31 Langue 2

M5TR32 Techniques rédactionnelles en vue des mémoires de master

5

M5TR33

Techniques de l'oral6

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X		NON
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X		NON
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Pour les licences :

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence - NOR: ESR51119411A - JORF n°0185 du 11 août 2011 page 13800, texte n° 39

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Existant depuis fort longtemps, cette licence de médiation culturelle a vu son habilitation de nombreuses fois renouvelée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP).

Pour la période 2009/2010 à 2013/2014, le numéro d'habilitation de ce diplôme était le 20090165, arrêté ministériel d'habilitation en date du 29 mai 2009.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par la DGESIP, B1-2. Ledit arrêté autorise l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 à délivrer cette licence de médiation culturelle pour la période 2014/2015 à 2018/2019, sous le n° 20141447

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

En 2014-2015 :

En L1 : 221 étudiants

En L2 : 187 étudiants

En L3 : 209 étudiants

<http://www.univ-paris3.fr/departement-mediation-culturelle-18945.kjsp>

Autres sources d'information :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Département : Médiation Culturelle

13, rue Santeuil

Bureau 209 (2ème étage)

75231 PARIS CEDEX 05

Licence 1ère année et Master 1ère année: tél : 01 45 87 42 73

Licence 2ème et 3ème années (fermé le mercredi) : tél : 01 45 87 42 93

Mail : dept-mc@univ-paris3.fr

[Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3](#)

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

Voir adresse ci-dessus

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir adresse ci-dessus

Historique de la certification :